



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 001 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire des Découvreurs (CSSDD) a signifié son intention d'agrandir le Collège des Compagnons en construisant des classes modulaires à l'intérieur du boisé des Compagnons;

CONSIDÉRANT QUE le boisé des Compagnons est un boisé de 16,7 hectares inscrit au Registre des milieux naturels d'intérêt de la Ville de Québec;

CONSIDÉRANT QUE ce boisé constitue un des vestiges de la forêt ancienne de la Pointe-de-Ste-Foy;

CONSIDÉRANT QU'à proximité de la zone désignée pour la construction des classes modulaires se trouve un milieu humide identifié dans le Plan régional des milieux humides et hydriques de la Ville de Québec comme un milieu humide d'intérêt;

CONSIDÉRANT QU'en 2022, le CSSDD s'est vu confier le boisé par le gouvernement pour en assurer sa protection;

CONSIDÉRANT QUE ce boisé constitue une infrastructure de loisirs très fréquentée par les citoyens du voisinage comprenant un sentier aménagé, long de 1,5 km, qui permet l'observation de la nature et la pratique d'activités sportives.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec:

- de faire les démarches nécessaires afin que le Centre de services scolaire des Découvreurs choisisse un meilleur scénario d'agrandissement en accord avec les meilleures pratiques environnementales, celles qui ne détruisent pas la nature dont nos enfants auront besoin;
- de confier la protection et la conservation du boisé des Compagnons, en particulier la partie qui a été rétrocédée en 2022, à un organisme dont c'est la mission.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**Sol Zanetti
Député de Jean-Lesage**

27 mai 2025

Date de signature de l'extrait